

FICHE D'INSCRIPTION

PISCINE AQUARIVE ÉCOLE DE NATATION

Nom et prénom de l'inscrit(e) _____

CADRE RÉSERVÉ ETAPS
Validé par : _____
Niveau 2022/2023 : _____
Passe en _____ pour 2023/2024

CHOIX DU COURS (à remplir le jour de l'inscription)

Voir brochure école de natation 2023/2024

Niveau _____ Jour _____ Horaire _____
(déterminé par le MNS)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
<input type="checkbox"/> 1 ^{er} inscription	Date d'inscription _____
<input type="checkbox"/> Fiche inscription complétée et signée	Encaissé par _____
<input type="checkbox"/> Certificat médical (optionnel)	Mode de règlement (indiquer le montant)
<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) _____	<input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> CB <input type="checkbox"/> ANCV
	<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Autres _____ €

COORDONNÉES (*) renseignements obligatoires

Nom de l'inscrit* _____ Prénom de l'inscrit* _____

Né(e) le* _____

Représentant légal (Mme ou M) _____ Lien de parenté _____

Adresse _____

(Du représentant légal ou de l'inscrit)

Code postal _____ Ville _____

1^{er} N° de tél.* _____ 2^e N° de tél. _____

Email* _____

(Pour plus de visibilité, merci de l'écrire en MAJUSCULE)

La personne inscrite est-elle porteuse d'un handicap ? (facultatif) si oui, lequel ?

En cas d'urgence, prévenir*

Mme / M _____ Tél. _____

AUTORISATION

Je soussigné(e),

- Certifie avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'inscription des piscines de Quimper Bretagne Occidentale (voir ci-contre).
- Accepte de recevoir des informations de la part des piscines de Quimper Bretagne Occidentale.
- Accepte d'être pris en photo et/ou accepte que mon enfant mineur soit pris en photo au sein des piscines de Quimper Bretagne Occidentale et cède tous mes droits d'utilisation de ces photographies à Quimper Bretagne Occidentale et ses communes, lesquelles seront en mesures de les utiliser selon leurs convenances sur tous supports de communication, sans limites ni de temps ni de lieu.
- Autorise les responsables des piscines de Quimper Bretagne Occidentale à effectuer ou faire effectuer en cas d'urgence les actes nécessaires à la sécurité et/ou la santé de mon enfant et à prendre toutes dispositions utiles en vue de la mise en œuvre de traitements d'urgences médicaux et chirurgicaux.

Fait à _____

Le _____

Signature obligatoire (du représentant légal pour les mineurs)

L'école de natation proposée par les piscines de QBO a pour objectif l'apprentissage de la natation pour le plus grand nombre. Elle s'adresse aux enfants à partir de six ans ou rentrant au CP, et aux adultes. Les enfants et les adultes bénéficient de cours d'apprentissage et de perfectionnement des différentes nages. Les cours se déroulent de septembre à juin, à l'exception des vacances scolaires, des jours fériés, des jours de compétitions et des périodes de vidanges. Ils ont lieu une fois par semaine, sur un jour et un horaire fixes qui ne pourront être modifiés en cours d'année qu'après accord de la direction des piscines ou de son représentant.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le paiement sera encaissé dès l'inscription.

Après validation de l'ensemble des données personnelles et de la disponibilité des places dans le groupe choisi, vous pourrez procéder au paiement. Si vous bénéficiez d'une prise en charge de votre comité d'entreprise, nous vous invitons à vous rapprocher des agents d'accueil, qui vous indiqueront les conditions d'acceptations. L'inscription n'est effective qu'après le paiement des sommes dues. Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

Les conditions générales d'inscription des piscines de QBO sont réputées connues et acceptées dès le paiement et quel que soit le mode de paiement.

L'inscription à l'activité est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux. Un certificat médical de moins d'un an, d'aptitude à la pratique de l'activité choisie est obligatoire afin de valider votre inscription. Un test de niveau est obligatoire afin de déterminer le niveau de nage.

LES TARIFS 2023 /2024 (DE SEPTEMBRE 2023 À JUIN 2024)

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil communautaire.

Pour la session 2023/2024, les tarifs sont les suivants :

- 210 €
- 190 € l'inscription complémentaire

L'inscription aux activités annuelles est définitive. En cas d'absence ou d'abandon, les frais d'inscription restent intégralement acquis aux piscines de QBO.

MODIFICATION/ ANNULATION / INTERRUPTION D'UN PROGRAMME

En cas d'annulation, modification ou interruption d'un programme :

► Du fait des piscines de QBO :

La direction des piscines de QBO peut être contrainte de devoir modifier, annuler ou interrompre l'activité

- Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.
- Si les conditions de sécurité l'exigent.
- En cas de force majeure (problèmes techniques...)
- Pour un motif d'intérêt général.

La direction des piscines de QBO vous proposera une solution de rattrapage si cela est possible.

Si les solutions proposées ne vous conviennent pas, QBO procédera au remboursement des sommes déjà versées, pour une annulation intervenant avant le début du programme. Pour l'interruption d'un programme en cours, QBO remboursera les sommes déjà versées au prorata du temps restant à réaliser.

► De votre part :

Dans tous les cas, la direction des piscines de QBO ne procédera à aucun remboursement des sommes déjà versées. De la même façon, les séances non réalisées ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, ni rattrapage.

Toutefois, l'interruption définitive d'une session pour raisons médicales pourra donner lieu à un remboursement sur présentation d'un certificat médical, et après étude de la situation par la direction des piscines.

La demande doit être faite par courrier à :

Monsieur le Conseiller Communautaire délégué aux piscines et à Atout Sport – service des piscines
159 Boulevard de Creac'h Gwen – 29000 Quimper

RAPPEL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le port d'un short, caleçon de bain et bermudas est interdit. La douche savonnée et le passage dans le pédiluve sont obligatoires. Le port du bonnet de bain est obligatoire.

Des casiers fermés à clés sont mis à votre disposition dans les vestiaires.

La direction décline toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol de vos effets personnels. Il est interdit de pénétrer sur les bords du bassin sans y avoir été autorisé par les éducateurs sportifs. Il est interdit de courir, de crier et de pousser les autres baigneurs dans l'eau. Pour des raisons de sécurité, l'apnée est interdite.

En acquittant le droit d'entrée, les usagers sont considérés comme ayant pris connaissance et ayant accepté le présent règlement.

Le règlement intérieur est consultable à l'entrée des piscines de QBO.

RESPONSABILITÉS

Les usagers sont responsables :

- De tout accident ou incident qu'ils pourraient subir ou causer à un tiers du fait de l'inobservation du règlement intérieur dont ils attestent avoir pris connaissance, et des consignes de sécurité dictées par les éducateurs sportifs et l'ensemble du personnel des piscines.
- De tous les dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes. QBO décline toute responsabilité en cas :
- D'accidents liés au non-respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité ou à la suite de l'utilisation des installations en dehors des cours dispensés dans le cadre du programme.
- De perte, de vol ou de dégradation d'objets de toute nature appartenant aux usagers.

RELATIONS USAGERS

Pour toute demande particulière liée à l'activité, n'hésitez pas à solliciter l'équipe des piscines de QBO.

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez contacter, aux heures d'ouverture au public, l'accueil d'Aquarive au 02 98 52 00 15 / aquarive@quimper.bzh

Toute correspondance doit être adressée à :

Madame la Présidente de Quimper Bretagne Occidentale – service des piscines
159 boulevard de Creac'h Gwen – 29000 Quimper

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à inscrire les usagers dans un cours de natation en fonction de leur âge et leur niveau. Le destinataire des données est le service piscines de QBO vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible l'inscription.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à :
Monsieur le Conseiller Communautaire délégué aux piscines et à Atout Sport – service des piscines
159 Boulevard de Creac'h Gwen – 29000 Quimper